



Université
Sorbonne
Paris Nord

DU

VIOLENCES ET SANTÉ

**Accueil et accompagnement des victimes
et des auteurs de violences**

FORMATION
INITIALE
FORMATION
CONTINUE

Étudier
à **USPN**

www.sorbonne-paris-nord.fr #USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**
PARIS - AUBERVILLIERS

A-SPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

UFR **SMBH**

Santé,
Médecine
et Biologie
Humaine

OBJECTIFS

La médecine légale est centrée sur l'examen des victimes et des auteurs d'infractions, elle est aussi tournée vers les personnes en situation de précarité et de souffrance sociale. Un facteur commun à de nombreux champs disciplinaires de la médecine légale est leur lien avec les situations de violence, ce qui a fait définir la médecine légale comme médecine des situations de violence.

L'objectif de la formation réside dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives à la compréhension des situations de violence et leur approche pratique dans un parcours de soins.

La formation abordera les domaines suivants :

- Approche historique et culturelle des questions de violences
- Information, consentement et secret professionnel appliqués aux situations de violence, rédaction des certificats dans les situations de violences
- Droit pénal et droit des situations de violence
- Rôle des professionnels de santé et place de la médecine légale dans le repérage des situations de violences
- L'auteur de violences – criminologie
- Caractérisation et compréhension des situations de violences, pratiques addictives et violences infligées ou subies
- Accueil et accompagnement des personnes victimes
- Psychotraumatologie.

COMPÉTENCES VISÉES

Au titre des connaissances et compétences de la prise en charge médicale, psychologique et juridique des victimes et auteurs de violences, il s'agira pour les stagiaires :

- **d'acquérir la connaissance des cadres juridiques** dans lesquels s'inscrivent les personnes victimes ou auteurs de violences et d'identifier les interlocuteurs obligés ou occasionnels de leur parcours de soins ou leur parcours judiciaire
- **se familiariser avec la rédaction** des certificats et attestations à usage judiciaire potentiel ou annoncé, les bonnes pratiques en la matière et les formulations et termes à éviter et ceux au contraire, à privilégier
- **développer les capacités de repérage** des situations cruciales dans le champ des violences
- **maîtriser les circuits entre les associations** d'aide aux victimes, points d'accès au droit, travailleurs sociaux, structures de soins générales ou spécialisées, services de police et de justice
- **acquérir les bonnes pratiques de transmission** de l'information orale et écrite entre l'intervenant professionnel ou associatif et la personne concernée par les situations de violence ; acquérir également les modalités de recueil du consentement aux soins
- **savoir identifier les conséquences psychiques** des situations de violence et connaître les indications et les modalités pratiques de recours aux structures d'accueil dans le domaine du psychotraumatisme.

POURSUITE D'ÉTUDES / DÉBOUCHÉS

 **Pour les stagiaires de formation continue :** permettre une spécialisation dans le champ des situations de violences

 **Pour les stagiaires de formation initiale :** permettre une orientation dans le champ des situations de violences

ORGANISATION DE LA FORMATION

119 heures d'enseignement théorique, sur 1 an
(mutualisées avec le master 2 de médecine légale et médecine sociale)
4 modules d'enseignement composés de 20 séminaires (sur 20 jours, les lundis et mardis),
en présentiel sur le campus de Bobigny, d'octobre 2021 à juin 2022.

Modalités d'enseignement : présentation théorique, accompagnée de références bibliographiques ou de supports informatiques.

Contrôle des connaissances :

- une épreuve écrite par unité d'enseignement
- rédaction d'un mémoire avec soutenance
- stage d'observation (facultatif) :
20 heures, dans une unité médico-judiciaire.



UE1

Médecine légale, information,
consentement et secret professionnel

UE2

L'auteur de violences - Droit pénal,
droit des situations de violence

UE3

Situations de violences - Accompagnement
des personnes victimes

UE4

Psychotraumatologie

CONDITIONS D'ADMISSION

- **En formation continue** : médecins, sages-femmes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, sociologues de la violence ou de la santé, anthropologues, juristes, avocats, magistrats, policiers, intervenants associatifs
- **En formation initiale** : internes en médecine, étudiants en maïeutique, étudiants en psychologie, intervenants associatifs

POUR PLUS D'INFORMATIONS

🟢 **Vie étudiante, frais d'inscription, ... :**
smbh.univ-paris13.fr/fr/formations/autres-formations/du-diu/item/323-du-violences-et-santé---accueil-et-accompagnement-des-victimes-et-des-auteurs-de-violences.html

CONTACTS ET ACCÈS

Responsable de la formation, Pr Patrick CHARIOT : patrick.chariot@aphp.fr
Pour les candidatures, Mme Monia Costa : dpc-cedip@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD - CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite)
direction « Faculté de médecine ».

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

Transport en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtillères.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.